

L'an deux mille vingt le 10 septembre,  
Le Conseil Municipal de la Commune de Faux la Montagne,  
Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mme  
MOULIN Catherine, Maire,  
Nombre de conseillers en exercice : 11  
Date de convocation : 1/09/2020

Présents : **Victoire BEAUJOU, Leigh FAULKNER, Pierre HOEZELLE, Francis HOEZELLE,  
Maxime LE HUNG, Mathilde HOUZE, Régis MOREL, Françoise ROMANET, Noémie  
SERRU**

Excusés : **Alain DETOLLE, Catherine MOULIN**

**Alain DETOLLE donne pouvoir à Francis HOEZELLE  
Catherine MOULIN donne pouvoir à Françoise ROMANET**

**Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code général des collectivités  
territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.  
Mme Mathilde HOUZE se propose et est désignée pour assurer ces fonctions.  
Secrétaire : Mathilde HOUZE,**

DCM 2020/61 : Nomination du délégué de la commune au PNR de Millevaches

Pierre Hozelle a été élu à la fois délégué communal et délégué intercommunal au PNR,  
ces deux fonctions n'étant pas cumulatives, il convient de procéder à une nouvelle  
désignation

M Francis Hozelle signale que Mme Moulin a proposé sa candidature.

Le conseil municipal désigne :  
- à 10 voix pour Mme Moulin en tant que délégué au PNR

À Faux la Montagne, le 15/09/2020

La Maire

C MOULIN

